

## **Association canadienne des carburants renouvelables**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, l'ACCR est convaincue qu'il est plus important et vital que jamais de revoir les programmes économiques existants pour s'assurer qu'ils sont toujours efficaces et contribuent à l'atteinte des objectifs souhaités en matière de croissance économique et de création d'emplois. Nous pensons en particulier au programme écoÉNERGIE pour les biocarburants qui était au cœur de la stratégie gouvernementale sur les biocarburants. L'un des objectifs de cette stratégie nationale était l'instauration d'un environnement compétitif pour l'investissement afin de stimuler la production de carburants renouvelables comme l'éthanol et le biodiesel. Comme vous le savez probablement, ces efforts n'ont pas encore entraîné une hausse de la production de biodiesel au Canada ni renforcé les capacités dont nous avons besoin pour produire le volume obligatoire prévu par la norme sur les carburants renouvelables. Il existe pourtant au Canada des projets prêts à être exécutés qui représenteraient une capacité supplémentaire d'environ 400 millions de litres sur le marché canadien d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Selon nous, l'optimisation des fonds non dépensés du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants représenterait une augmentation d'un milliard de dollars en matière de croissance économique au Canada et rapporterait plus de 100 millions de dollars au gouvernement fédéral en recettes fiscales supplémentaires. Le Canada a tout ce qu'il faut pour devenir un chef de file mondial dans la production de biocarburants, mais si des changements immédiats ne sont pas apportés, l'initiative écoÉNERGIE pour les biocarburants ne donnera jamais les résultats escomptés. Recommandations :

- Étendre le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants à tous les nouveaux projets présentés et obliger les promoteurs de projets déjà en cours qui n'ont pas commencé leur production ou qui ne seront pas encore fonctionnels au plus tard le 30 septembre 2012 à présenter une nouvelle soumission en réponse à l'appel d'offres.
- Prolonger jusqu'au 31 mars 2017 les incitatifs à la production visant tous les projets de production de diesel renouvelable mis en œuvre dans le cadre du programme.
- Maintenir l'échelle actuelle des taux incitatifs (qui décroissent de 0,14 \$, en 2012-2013, à 0,04 en 2016-2017).
- Obliger les promoteurs dont le projet est retenu à déposer un cautionnement de bonne exécution (en fonction d'un incitatif de première année/pleine capacité), qui leur sera remboursé dès qu'ils auront commandé leur équipement et obtenu leurs permis.
- Offrir un mécanisme transparent, opportun et expéditif pour la présentation des nouvelles soumissions, la sélection et l'approbation finale de l'accord de contribution.

## **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Dans son précédent budget, le gouvernement fédéral a pris des engagements pour favoriser la création d'emplois, la croissance et la prospérité à long terme. Or, même si le Canada affiche les meilleurs résultats financiers parmi les pays du G8, la récession mondiale n'est pas terminée. C'est pourquoi l'exploitation des ressources naturelles du Canada doit se faire de manière à favoriser une croissance économique constante et la création d'emplois et à apporter de véritables bénéfices sur le plan de l'environnement. Pour cela, il est nécessaire de stimuler la production canadienne de carburants renouvelables et d'accélérer la mise en marché de carburants renouvelables de la deuxième génération. Depuis une dizaine d'années, le gouvernement canadien a démontré son ferme engagement en faveur des carburants renouvelables et des technologies vertes de pointe en proposant des programmes et des subventions qui ont permis la création de 14 000 emplois à temps plein. Selon nos calculs, l'optimisation des crédits non dépensés du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants permettrait la création de 1 350 emplois directs et indirects. Le développement du secteur canadien des biocarburants crée des emplois et présente des avantages pour l'environnement, et c'est l'ensemble des Canadiens qui en profite. Voilà pourquoi le gouvernement canadien doit continuer à maintenir au pays un climat favorable aux investissements créateurs d'emplois. Le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants et le Fonds de biocarburants ProGen de TDDC sont de bons exemples. Il est encourageant de voir que ces programmes ont démontré leur efficacité pour stimuler le développement industriel et la création d'emplois. Nous recommandons donc au gouvernement de prendre des mesures pour en accroître encore davantage la pertinence, l'efficacité et l'efficacé. Recommandations : • Préserver l'argent non dépensé du Fonds de biocarburants ProGen de TDDC et imposer aux promoteurs les mêmes conditions d'admissibilité. • Préserver l'argent non encore dépensé du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants (entre 125 et 190 millions de dollars, selon nos estimations) et modifier les critères d'admissibilité au programme afin d'autoriser la mise en œuvre des projets prêts à être exécutés, ce qui permettra d'augmenter, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2014, d'environ 400 millions de litres la capacité de production destinée au marché canadien.

## **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Pour faire face aux défis posés par le changement démographique et les pénuries de main-d'œuvre, le gouvernement doit maintenir son étroite collaboration avec notre secteur afin d'ouvrir de nouveaux marchés et d'accroître les débouchés pour les producteurs nationaux, en particulier en offrant de meilleures possibilités aux Canadiens des régions rurales et aux entreprises agroalimentaires. Au Canada, la production d'éthanol apporte une contribution directe au secteur de l'alimentation animale et offre à nos agriculteurs de nouveaux créneaux de revenus et de nouveaux marchés pour leurs céréales. Nous encourageons fortement le gouvernement à mettre en œuvre nos recommandations afin de préserver les fonds actuellement disponibles dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants et du Fonds de biocarburants ProGen, en favorisant l'essor du secteur canadien des biocarburants, en créant de nouveaux marchés pour nos agriculteurs, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en créant de nouveaux emplois pour les Canadiens vivant en milieu urbain.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Il est primordial de garantir l'approvisionnement énergétique futur si nous voulons relever les défis et répondre aux besoins liés au vieillissement de la population, tout en nous assurant que le Canada devienne un chef de file mondial en matière de technologie et de production d'énergie renouvelable. Pour cela, le gouvernement fédéral doit lancer des initiatives qui favorisent la production et la mise en marché efficace de technologies propres et innovantes. Les biocarburants de la prochaine génération constituent un important volet du secteur canadien des technologies propres. Les technologies avant-gardistes et innovatrices utilisent une vaste diversité de formes de biomasse et de résidus pour produire des biocarburants. Comme pour les biocarburants de la première génération, les projets de mise en marché de biocarburants de la génération suivante nécessitent des capitaux et un soutien opérationnel pour être viables à court terme. Le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants a été au cœur de la stratégie du gouvernement pour les biocarburants. L'industrie des biocarburants de la première génération est la plateforme sur laquelle sera construite la technologie de la prochaine génération et elle permettra d'optimiser les deux milliards de dollars versés par le gouvernement pour relancer l'économie. Depuis 2010, le programme écoÉNERGIE n'est toutefois plus en mesure d'accepter de nouvelles demandes et n'est donc pas accessible au secteur de production de biocarburants de la prochaine génération. Dans le passé, les mesures d'incitation à la production, qui s'inscrivaient dans une stratégie intégrée, ont favorisé la création de nouvelles usines de biocombustibles. À notre avis, il faudrait offrir des mesures similaires de soutien aux producteurs de biocarburants de la deuxième génération afin qu'ils connaissent un succès semblable dans ce secteur novateur. Dans le cas des projets de production d'éthanol de la prochaine génération, cette mesure incitative apporterait une aide indispensable à l'étape critique de la commercialisation et attirerait des investissements privés dont le secteur a besoin en cette période de restrictions financières. Recommandations : • Utiliser les crédits non dépensés du programme écoÉNERGIE destinés à la production d'éthanol pour produire des biocombustibles de la première génération, ce qui stimulerait directement la croissance économique sans nécessiter de nouveaux investissements. • Offrir un incitatif à la production de 0,15 \$ le litre aux producteurs de biocarburants de la prochaine génération.

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Les entreprises canadiennes doivent surmonter les problèmes engendrés par la récession mondiale et elles ont besoin de l'aide du gouvernement fédéral pour développer leur technologie et créer des emplois. Il existe au Canada d'excellentes possibilités de tirer parti du potentiel d'exploitation des combustibles renouvelables, mais nous devons affronter la concurrence féroce exercée par d'autres pays et marchés étrangers technologiquement avancés. Il est clair que le secteur des technologies vertes a besoin du soutien du Canada pour être en mesure de défier cette concurrence. Voilà pourquoi les initiatives gouvernementales qui encouragent l'investissement privé sont essentielles pour renforcer les capacités de développement durable dans le secteur canadien de la production de biocarburants de la première et de la deuxième génération. En cette période d'austérité mondiale, le gouvernement doit chercher à maintenir en place les programmes qui ont démontré leur efficacité et proposer des mesures de soutien direct à l'innovation technologique. Pour le secteur des biocarburants renouvelables, cela

veut dire maintenir le niveau actuel de financement établi par TDDC et proposer un incitatif de production de 0,15 \$ le litre aux producteurs d'éthanol de la prochaine génération. Le soutien à l'exploitation et les investissements en capitaux sont indispensables pour promouvoir la viabilité et la prospérité des entreprises canadiennes novatrices – comme les projets de commercialisation des biocarburants de la prochaine génération. Depuis 2001, TDDC a financé et soutenu le développement et la démonstration de technologies propres qui apportent des solutions aux problèmes liés aux changements climatiques et à la qualité de l'air, de l'eau et du sol, notamment le Fonds de biocarburants ProGen de 500 millions de dollars qui soutient la création d'installations de démonstration à grande échelle, premières du genre, qui produiront les carburants renouvelables de la prochaine génération. À cette fin, nous encourageons le gouvernement à prendre les mesures requises pour diminuer le risque couru par les investisseurs de capitaux et à tabler sur le succès des mesures d'incitation à l'exploitation qu'il a mises en œuvre pour stimuler la création d'usines de biocarburants de la prochaine génération. Il a été démontré que ces mesures ont stimulé la croissance du marché canadien de l'emploi et augmenté considérablement les recettes fiscales du gouvernement fédéral.

Recommandations : • Maintenir les conditions d'admissibilité au Fonds de biocarburants ProGen de TDDC. • Recapitaliser le fonds pour la technologie de TDDC afin de permettre aux producteurs de carburants renouvelables de la prochaine génération de profiter d'un programme qui a démontré son efficacité pour stimuler la production de carburants renouvelables et propres. L'ACCR souhaite tout le succès possible au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans ses consultations prébudgétaires. Nous nous ferons un plaisir de comparaître devant le Comité pour expliquer comment nous pouvons atteindre notre objectif commun d'accroître la production d'énergie propre et renouvelable afin de contribuer à l'édification d'un Canada plus fort et plus prospère. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec W. Scott Thurlow, président de l'ACCR.